VISITE DE LA FORÊT DOMANIALE DE RAMBOUILLET

le Jeudi 27 septembre 2007

par Christian **Maréchal**[1]

Les Étangs de Hollande

Sur la digue séparant les Étangs de Hollande, que certains confrères ont eu quelques difficultés à trouver, M. D.Chagot, Technicien opérationnel, fait un historique rapide de la Forêt de Rambouillet. Forêt des Carnutes, elle s'étend de la Loire à Rambouillet. La Beauce est une clairière avec broussailles et gros arbres. Elle sera dénommée par la suite "Forêt d'Yvelines", du celte *eve = eau.* Cette dénomination confirme l'abondance en eau. La forêt est située dans *"le triangle de la Royauté" où* sévissent Montfort et Capet. Ce dernier change son blason avec *tête de cochon* et prend le blason à *fleur d'iris* (territoire très humide) qui deviendra *fleur de Louis, puis fleur de lys*.

La forêt appartient au Comte de Toulouse, fils reconnu de Louis XIV, puis au Duc de Penthièvre qui la donnera à Louis XVI.

La convention conserve l'intégralité de la forêt et Napoléon viendra y chasser à tir.

La forêt a été touchée par la tempête de 1999. Ce sont les résineux qui ont été les plus touchés, les chênes ayant mieux résisté.

Louis XIV, pour ses jardins d'eau, a recherché à créer des réserves dans ce secteur humide et a fait creuser ces étangs par l'Armée. Un système de vannes permet d'acheminer cette eau à Versailles par la rivière royale. Aujourd'hui, le site est interrompu par la ville de Saint Quentin. La digue Napoléon a été construite par Louis XIV.

Les étangs de Hollande sont un lieu touristique entretenu, avec une très importante réserve naturelle d'oiseaux.

Forêt Domaniale de Rambouillet

Le massif s'étend sur 20.000 hectares. Il est entrecoupé de terres agricoles.

La Forêt Domaniale couvre 14.500 hectares dont le Domaine présidentiel (600 ha) et ***"l'espace Rambouillet'*** (250 ha). Actuellement, la forêt est divisée en 28 séries dont 24 traitées en taillis sous futaie à révolution de trente ans. Les aménagements successifs ont introduit la conversion en futaie et poursuivi l'ensemencement des zones ruinées (entre 1930 et 1958, 2.400 ha ont été ravagés par des incendies). En 2005, l'adaptation des essences forestières au potentiel du sol et la régénération naturelle sont devenues des priorités.

Le peuplement forestier actuel : 40 % de la superficie sont couverts par des gros bois de chênes et 6 % par des taillis sous futaie à faible densité)

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ancien directeur des relations extérieures de l'Union des Industries de la fertilisation, UNIFA.

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2007.

L'objectif de la régénération pour la période 2006-2007 est le chêne, sauf sur les sols sableux où le pin laricio ou sylvestre est préféré.

La régénération naturelle est recherchée pour le chêne et le pin sylvestre ; les plantations complémentaires sont réservées aux sols les plus fertiles.

Par ailleurs, 20 à 30 % d'essences secondaires devront être favorisées hêtre, charme, bouleau, fruitiers ...

Natura 2000 : Tout le massif est classé en *zone de protection spéciale.*

Par ailleurs, un réseau de *Réserves Biologiques Dirigées* (RBD) fait l'objet de plans de gestion spécifique entre universitaires et spécialistes de l'ONF.

Pour ce qui concerne **la faune,** l'ONF veille au bon équilibre des espèces dans le milieu environnant.

L'organisation du prélèvement, par des *techniques de chasse adaptées,* garantit la sécurité de l'ensemble des utilisateurs.

Accueil du public :

L'ONF veille à préserver et améliorer la qualité des paysages, à sécuriser les zones fréquentées, à maîtriser l'impact de la fréquentation de l'écosystème.

L'Espace Rambouillet :

Aménagé par l'ONF, c'est un espace clos de 250 hectares qui nous a été présenté par M.M. P.Belchi et D.Chagot.

Il comporte notamment **la Forêt des Aigles** avec une **très belle présentation de rapaces.**

La Forêt des Cerfs est un espace clos de 60 ha où vivent des cervidés et des chevreuils.

Grâce à nos accompagnateurs, nous avons pu entrer dans cet espace et admirer une grande harde de cervidés et quelques chevreuils, et en même temps écouter le **brame du cerf.**

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2007.